KONINKLIJKE BELGISCHE SCHAAKBOND FEDERATION ROYALE BELGE DES ECHECS



Rapport de la réunion du Conseil d'administration de la F.R.B.E. A.S.B.L.

Date: samedi 2 décembre 2006.

VZW-ASBL Secrétariat: 424, avenue de l'Exposition bte 9 1090 Bruxelles

Présents:

3e Vice-président : Chris GHYSELS

Administrateurs: Albert MICHELS, Peter VAN PRAET, Daniel HALLEUX,

Luc CORNET, Philippe LOMBART

Personnes mandatées: Jean-Christophe THIRY, Sylvin DE VET, Geert

VANDERSTRICHT

Absents et Excusés : François VANDAMME, Rudolf MEESEN, Claude BIKADY, Dirk DE RIDDER , Raymond PERPETE

Lieu: Woluwedal, 28, 2^{ème} étage, 1932 Sint-Stevens-Woluwe

Début: 14h.

1. Accueil

Chris GHYSELS, en l'absence du Président, souhaite la bienvenue à tous.

2. Approbation du procès-verbal des réunions du Conseil d'administration du 3 octobre 2006.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité moyennant quelques remarques :

- -Dirk DE RIDDER s'écrit en 2 mots dans le PV en néerlandais.
- -page 4, dans le rapport du trésorier, l'augmentation de la cotisation est une proposition à soumettre à l'AG.

3. Rapport des administrateurs.

A .) Rapport du responsable du classement.

Daniel HALLEUX distribue son rapport en français en séance.

Il signale que certaines propositions faites par la Commission sur la révision des règlements pourraient ne pas être compatibles avec Chess Manager.

Si l'adoption d'une nouvelle réglementation pour les ICN devait nous conduire à la nécessité de réécrire le programme Chess Manager, il ne serait pas partie prenante.

Il signale que le nouveau site web, sur un nouveau serveur, sera bientôt opérationnel et qu'il regroupera toutes les données de chaque fédération.

Les clubs auront également accès à toutes leurs données et pourront les modifier.

Pour le reste, **Daniel HALLEUX** signale que son travail se passe normalement.

B.) Rapport du secrétaire.

Philippe LOMBART signale qu'il a oublié de convoquer les 4 joueurs ayant abandonné les tournois du Championnat de Belgique 2006.

Il les convoquera pour notre réunion du 2 février 2007, ainsi que les protagonistes de l'affaire Fisher-De Boeck.

Jean-Christophe THIRY signale qu'il y a une AG extraordinaire du COIB le 12/02/2007 et trouve utile que la FRBE y soit représentée.

C.) Rapport du trésorier.

Albert MICHELS remet en séance une situation des comptes de la FRBE.

La présentation générale a changée suite aux remarques lors du contrôle fiscal, à savoir une présentation recettes dépenses pour chaque compte.

Actuellement, le bilan présente un déficit d'environ 7000€.

Une proposition est faite également pour ne plus présenter les comptes hors budget ; ceci apporte de la confusion. Le contrôleur fiscal est d'ailleurs de cet avis.

Une discussion s'ensuit de laquelle il ressort que :

- 1. une augmentation de la cotisation annuelle s'impose (0,50€/an pendant 4 ans) afin de « diminuer annuellement le déficit de la FRBE » ;
- 2. si on veut motiver les joueurs, il est nécessaire de leur proposer des tournois et des programmes de formation attractifs ;
- soit rémunérer les administrateurs, soit envisager un secrétariat permanent pour essayer de « professionnaliser » la fédération ; ceci demandera également de revoir le montant de la cotisation à long terme ;
- 4. des dossiers sponsoring sont à créer ;
- 5. proposer de modifier les statuts pour faire passer la cotisation maximale à 10€ au lieu de 7,50€ actuellement :
- 6. une augmentation de l'indemnité journalière des arbitres est à envisager ; une proposition dans ce sens sera proposée par le CA à l'AG 2007.

De plus, il a été demandé à chaque administrateur d'expliquer par écrit le rôle d'un secrétariat permanent et de l'envoyer au secrétaire pour en discuter lors d'un prochain CA.

D.) Rapport du responsable des tournois nationaux.

Luc CORNET_distribue son rapport en français (Interclubs Nationaux) et en néerlandais (Commission des règlements) en séance.

En résumé, voici les décisions prises :

- 1. ICN 2006-2007:
 - <u>a.)</u> les 2 clubs ayant envoyé, d'après eux, leurs fichiers à temps mais que Luc n'a pas reçus, ne seront pas sanctionnés faute de preuves précises ;
 - b.) avant chaque ronde d'interclubs, la liste des joueurs non-affiliés sera mise à jour ;
 - c.) le dossier Fisher-De Boeck n'a pas été discuté ; les protagonistes ainsi que les capitaines d'équipe seront convoqués à la réunion du 3 février 2007 :

2. ICN 2007-2008:

Les dates suivantes sont retenues : 7 & 21 octobre 2007, 4 & 18 novembre 2007, 2 décembre 2007, 6 & 20 janvier 2008, 3 & 17 février 2008, 2 & 16 mars 2008.

Dates de réserve : 16 décembre 2007, 27 janvier 2008, 9 mars 2008.

Date test-match: 7 avril 2008.

Luc CORNET signale qu'il a été proposé en Commission des règlements une fois pour toutes de fixer définitivement les dimanches des interclubs.

Dès lors, si une équipe d'un cercle doit **au moins** se priver de deux joueurs **de base** inscrits sur la liste FIDE **belge**, il a le droit de reporter son match de la ronde. Il doit en avertir le DTN.

Pour les cercles concernés, en 2007, la ronde 1 devra être jouée le 30 septembre 2007 et la ronde 3 le 16 décembre 2007.

3. Révision des règlements.

La commission a fait plusieurs propositions :

a.) Championnat de Belgique.

Pour les Experts, revenir à deux tournois fermés de 10 joueurs (Tournoi Principal, Tournoi A) au lieu d'un tournoi système suisse à 18 joueurs actuellement.

Ceci devra être avalisé par l'AG, bien que certains membres du CA estiment que ce soit les « forts joueurs » qui décident de la formule et non l'AG.

Par 5 votes pour et 1 vote contre (Philippe LOMBART), la version 1 sera proposée à l'AG 2007.

Une proposition est faite pour augmenter les prix du tournoi Expert. Une adaptation du budget sera nécessaire. Etant donné la contrainte fiscale, ces prix seraient distribués sous forme de remboursement des frais réels justifiés par des factures.

b.) Interclubs Nationaux.

Les membres du CA sont informés de points sensibles qui devraient être présentés à l'AG 2007, entre autres, ramener les séries de 12 à 10 équipes, avoir maximum une équipe par cercle par division, modifier l'attribution des points de matches et de tableaux, réglementer l'alignement des joueurs par équipe.

E.) Rapport du responsable de la CIS.

Sylvin DE VET signale que pour toutes les rondes d'interclubs à venir, toutes les rencontres de division 1 seront arbitrées.

En principe, la prochaine réunion de la CIS devrait se tenir en janvier 2007.

Il signale également que les arbitres sont en général bien accueilli dans les cercles.

Il propose également que chaque équipe désigne un arbitre pour pallier l'absence éventuelle de l'arbitre principal.

Il souhaite également que l'indemnité de 50€ soit augmentée dans la mesure des restrictions légales.

Sylvin DE VET se chargera de commander les feuilles de parties au logo de la FRBE.

F.) Rapport du responsable de la Jeunesse.

PETER VAN PRAET distribue son rapport.

Il explique les raisons de sa démission.

La fonction de Directeur de la Jeunesse demande beaucoup de temps, de travail et d'investissement.

Pour des raisons personnelles, Peter n'a plus le temps de se consacrer à 100% à sa fonction.

Il a plusieurs candidats en vue (Luc Michiels, Renaud Barreau, Hugo Van Steenwinkel, Tom Piceu) dont il attend une réponse.

Pour les Tournois Internationaux, Peter préparera une lettre de félicitations signée par le Président à envoyer aux joueurs ayant obtenu au moins 50% des points dans un tournoi.

Concernant les accompagnateurs, Peter signale qu'une fiche doit être faite pour Dgebuadze et une facture pour Chuchelov.

A long terme, Peter espère que le site de la Jeunesse sera intégré dans le site de la FRBE.

Le Championnat de Belgique a coûté 3000€ de moins que prévu au budget. Peter demande que ces 3000€ soient répartis entre les autres postes de la Jeunesse. Albert MICHELS répond que ceci est faisable.

4. Changement de fédération FIDE: modalités.

Point reporté à la prochaine réunion par manque de temps.

5. Commission révision des règlements.

Voir pt 3D3.

6. Prix tournois d'échecs : déclaration fiscale.

Il serait également utile de faire un inventaire des montants payés aux arbitres, aux joueurs, aux accompagnateurs ainsi que des frais de déplacement.

7/8/9. Subsides demandés.

Geert VANDERSTRICHT dit qu'il est nécessaire de soutenir et d'encourager les cercles d'échecs.

Le Conseil est d'accord d'accorder 1000€ à chaque cercle ayant demandé un subside.

10. Championnat d'Europe et Olympiades.

Geert VANDERSTRICHT souhaite une indemnité journalière forfaitaire ainsi que le payement des frais d'hôtels.

Albert MICHELS préférerait que tous les frais liés à ces tournois soient payés « en remboursement de factures d'achat d'instruments pédagogiques liés aux échecs ». Fiscalement, ces montants ne sont pas plafonnés.

Geert VANDERSTRICHT défendra cette idée auprès des joueurs concernés.

11. Affaire Fisher - De Boeck.

Les protagonistes seront convoqués le 3 février 2007.

La séance est levée à 19h40.

Prochaine réunion : le samedi 6 janvier 2007 à 14 heures à Woluwé-Saint-Etienne.

Pour la FRBE,

Philippe LOMBART, Secrétaire.